

Structure fédérative de recherche FR3381

APPEL A PROJETS 2015

DATE LIMITE DE SOUMISSION :

6 février 2015

ADRESSE DE SOUMISSION

demande-soutien
(agrenoblecognition.fr

REPERES

2011 = 13 projets soutenus 2012 = 11 projets soutenus 2013 = 13 projets soutenus 2014 = 19 projets soutenus

Dotation par projet : 2 à 5 kEuros













OBJECTIFS

Cet appel à projets vise à soutenir des projets en sciences cognitives traitant du fonctionnement de l'esprit, de ses processus, de ses substrats matériels, et des applications qui s'en déduisent. Toute discipline pertinente pour ce projet général peut s'inscrire dans le présent appel à projet sur 4 types de soutien :

- Soutien à colloques, workshops, ateliers
- Soutien à études collaboratives
- Soutien à nouvelles thèses co-encadrées inter-laboratoires
- Soutien à projets de stages co-encadrés inter-laboratoires ou à l'accueil de stages de masters sciences cognitives d'autres sites, pourvu qu'ils se fassent dans une équipe du Pôle.

Le budget disponible pour l'ensemble de ces thèmes est de l'ordre de 60 kE.

ELIGIBILITE

Pour être éligible, une demande doit émaner d'au moins deux équipes du Pôle (de deux laboratoires différents) ou d'une équipe du Pôle et d'une équipe d'un autre laboratoire grenoblois, et s'inscrire dans la mise en œuvre d'une démarche collaborative interdisciplinaire en sciences cognitives.

DOSSIER DE SOUMISSION

Les demandes doivent parvenir au Pôle (demande-soutien@grenoblecognition.fr) avant le 6 février 2015.

Elles doivent fournir, sous une forme libre, les éléments d'information suivants : Soutien à colloques, workshops, ateliers

- Intitulé, contenu, participants, enjeux dans une dynamique de collaboration
- Responsables du projet
- Budget total, financement demandé

Soutien à études collaboratives

- Intitulé, contenu, participants
- Responsables de l'étude
- Eléments de collaboration (stages ou thèses co-encadrées, publications, projets passés, présents ou déposés, éventuellement historique rapide de la collaboration)

 Attention, un projet soutenu en 2013 ne peut être soutenu à nouveau en 2014 que moyennant argumentaire justifiant la demande d'une prolongation de soutien. Les projets qui bénéficiaient en 2013 d'une seconde année de soutien ne seront pas soutenus en 2014.

Soutien à nouvelles thèses (fonctionnement pour l'accompagnement du démarrage de la thèse), nouveaux stages (gratifications de stage)

- Sujet de la thèse ou du stage et nom et équipe des Responsables
- CV de l'étudiant
- Eléments de collaboration (compétences de chaque partenaire)

ENGAGEMENT RECIPROQUE

Tous les projets soutenus devront mentionner le soutien du Pôle en apposant le **logo du Pôle sur l'ensemble des supports** d'information et de communication du projet, et fournir *a posteriori* au Pôle **un compte-rendu** (typiquement une page) qui servira aux bilans des activités du Pôle. Toutes les informations fournies sur le projet seront **publiées sur le site du Pôle** (http://www.grenoblecognition.fr/).